

Les 24 projets pour l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux

QU'EST-CE QU'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Un projet alimentaire territorial (PAT) est un projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs et à développer l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation sur un territoire donné. Les PAT s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

POUR RÉPONDRE À QUELS ENJEUX ?

Les PAT répondent à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation et peuvent revêtir en particulier :

- **une dimension économique**: structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles;
- **une dimension environnementale**: développement de la consommation de produits de proximité et de qualité (certification environnementale de niveau 2 et HVE), valorisation des modes de production agroécologiques, dont la production biologique, préservation de l'eau, de la biodiversité et des paysages, atténuation et adaptation au changement climatique, accompagnement de l'évolution des régimes alimentaires, introduction des légumineuses, lutte contre le gaspillage alimentaire;
- **une dimension sociale**: éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, lutte contre la précarité alimentaire, valorisation du patrimoine.

Les PAT déjà en place depuis quelques années ont permis, grâce à la connaissance des réseaux d'acteurs et à leur capacité de mise en relation, la réorganisation des circuits de distribution et l'adaptation de l'aide alimentaire pendant la crise covid-19. Ils pourraient être un instrument clef pour développer la résilience alimentaire des territoires. Le soutien à l'émergence de nouveaux PAT, notamment dans le cadre de l'appel à projets du PNA, prend donc encore plus de sens dans le contexte de sortie de crise, où la territorialisation de l'alimentation devient un enjeu majeur.

QUELLE VALORISATION DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX ?

Les PAT peuvent bénéficier d'une reconnaissance officielle délivrée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette reconnaissance ouvre droit à l'usage de la marque «Projet alimentaire territorial reconnu par le ministère de l'Agriculture» et du logo associé. Le dispositif sera prochainement adapté pour prendre en compte l'évolution des projets au fil du temps en introduisant 2 niveaux de labellisation.

Dans cette perspective, pour cette nouvelle édition de l'appel à projets, il a été décidé que les projets présentés devaient répondre à un certain nombre de prérequis, dans la perspective de pouvoir évoluer vers la reconnaissance officielle du PAT. Les lauréats devraient donc pouvoir accéder à la reconnaissance officielle délivrée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

